



HONORAIRES TTC au 22 octobre 2020

(T.V.A 20%)

TRANSACTIONS SUR IMMOBILIER ET TERRAINS	<i>Mandats simples, Mandats Confiance.</i>
--	--

De 0 à 50 000 €	Forfait 4 500 €
De 50 001 à 100 000 €	9 %
De 100 001 à 150 000 €	8,5 %
De 150 001 à 200 000 €	8 %
De 200 001 à 250 000 €	7,5 %
De 250 001 à 300 000 €	6,5 %
De 300 001 à 350 000 €	5,5 %
Supérieur à 350 001 €	5 %

Parking 3 000 €

LOCATIONS HABITATIONS (loi de 1989 / loi ALUR)

Honoraires TTC *	Bailleur	Locataire
De visite, de constitution de dossier, de rédaction du contrat	75 % du Loyer Charges Comprises	75 % du Loyer Charges Comprises Plafonnés à 8 €/m2**
D'état des lieux d'entrée	25 % du Loyer Charges Comprises	25 % du Loyer Charges Comprises Plafonnés à 3 €/m2**
Total Honoraires	100 % du Loyer Charges Comprises	100 % du Loyer Charges Comprises Plafonnés à 11 €/m2**

* selon TVA en vigueur

** par mètre carré de surface habitable

- Bail et renouvellement de bail 200 € TTC
- Avenant au bail 100 € TTC
- Etat des lieux seul (entrée ou sortie) 3 € / m² de la surface habitable TTC

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Honoraires calculés sur le loyer triennal (y compris la rédaction du bail (9 ans)	14,35 % TTC
Renouvellement de baux commerciaux Ou rédaction de bail (-24 mois)	8,37 % TTC